



CEDIDAC

CENTRE DU DROIT DE L'ENTREPRISE (DROIT INDUSTRIEL, DROIT
D'AUTEUR, DROIT COMMERCIAL) DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

FORMATION CONTINUE

VIDÉOSURVEILLANCE ET PROTECTION DES DONNÉES

LIMITES LÉGALES ET ENJEUX PRATIQUES

UNIL – DORIGNY
Bâtiment Internef - salle 123

Judi 21 novembre 2013

13h30 - 17h30

Unil

UNIL | Université de Lausanne

PROGRAMME

ORGANISATION : PROF. PHILIPPE MEIER / PROF. EDGAR PHILIPPIN

- 13h30** Distribution de la documentation
- 14h00** Introduction et bienvenue
-
- 14h10** **Vidéosurveillance et rapports de travail : principes généraux et limites légales**
Charles Joye, avocat, professeur remplaçant (UNIL/EPFL)
- 14h50** **Vidéosurveillance sur le domaine privé (p. ex. résidences, commerces, parkings)**
Sylvain Métille, avocat, chargé de cours (UNIL)
- 15h30** *Pause*
- 15h50** **Vidéosurveillance sur le domaine public (p. ex. voie publique, écoles, déchetteries)**
Christian Flückiger, préposé à la protection des données et à la transparence des cantons du Jura et de Neuchâtel
- 16h30** **Table ronde : Efficacité et effets de la vidéo-surveillance**
Sous la direction du Prof. Philippe Meier, avec la participation notamment de Patrik Hunziker, psychologue du travail, et de Julian Reymond, criminologue
- 17h30** Clôture
-

Lors de l'inscription au colloque, des questions en relation avec les thèmes traités peuvent être soumises aux conférenciers. Celles-ci sont à adresser au secrétariat sur papier libre ou par e-mail à l'adresse cedidac@unil.ch, en précisant à qui s'adresse chaque question.

Les orateurs auront ainsi la possibilité d'y répondre pendant leur intervention.

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. INSCRIPTION

Le bulletin d'inscription doit être adressé au CEDIDAC, Université de Lausanne, Bâtiment Internef, 1015 Lausanne, le plus rapidement possible, mais au plus tard dix jours avant la date de la manifestation. L'inscription est nominative et définitive. Une personne bénéficiant d'un tarif préférentiel ne peut se faire remplacer que par une personne bénéficiant elle aussi à titre personnel du même tarif préférentiel. Dans le cas contraire, la différence sera facturée.

2. CONFIRMATION – PAIEMENT

Une confirmation écrite et une facture, avec BVR, vous parviendront après enregistrement de votre bulletin d'inscription. Le paiement doit intervenir à réception de la facture.

3. EMPLACEMENT

Les séances auront lieu à Dorigny-près-Lausanne, qui peut être rejoint en prenant le métro M1 depuis Lausanne-Flon ou depuis la gare CFF de Renens jusqu'à l'arrêt «UNIL-Dorigny». Plan d'accès sur <http://planete.unil.ch>. L'utilisation des transports publics est encouragée.

4. FINANCE D'INSCRIPTION – ANNULATION

La finance d'inscription de CHF 300.– par demi-journée et par personne (CHF 250.– pour les membres du Club du CEDIDAC) comprend la documentation et le café servi pendant la pause. Sur demande: tarifs spéciaux pour avocats-stagiaires, stagiaires notaires, doctorants et étudiants.

Seules les demandes d'annulation **formulées par écrit** seront prises en considération. Celles-ci doivent nous parvenir au plus tard 10 jours avant la demi-journée. Dans tous les cas d'annulation, une somme de CHF 60.– sera facturée pour les frais administratifs.

 **Passé ce délai, la finance d'inscription sera due intégralement, même en cas de non-participation au colloque.**

5. RENSEIGNEMENTS

Fondation CEDIDAC
Université de Lausanne
Quartier Dorigny - Bâtiment Internef
1015 LAUSANNE

Tél. 021 692 28 50
Fax 021 692 28 55
cedidac@unil.ch

BULLETIN D'INSCRIPTION

Le-la soussigné-e, ayant pris connaissance des conditions générales figurant sur ce programme et les acceptant :

a) **prendra part** à la demi-journée d'étude du 21 novembre 2013 « **Vidéosurveillance et protection des données. Limites légales et enjeux pratiques** » :

- OUI (non-membre du Club du CEDIDAC, CHF 300.–/personne)
- OUI (membre du Club du CEDIDAC, CHF 250.–/personne)

b) **prendra part** à la demi-journée d'étude du 21 novembre 2013 « **Vidéosurveillance et protection des données. Limites légales et enjeux pratiques** » **et s'inscrit comme membre du Club du CEDIDAC** pour bénéficier immédiatement du tarif préférentiel (valable également pour l'achat des publications CEDIDAC) en qualité de :

- membre de soutien (personne morale) contribution: CHF 1'000.–/an au minimum
- membre ordinaire contribution: CHF 100.–/an
- membre étudiant ou doctorant contribution: CHF 25.–/an

*Nom	*Prénom
<hr/>	
*Profession	*Société
<hr/>	
Rue	Numéro
<hr/>	
NP	*Ville
<hr/>	
E-mail**	Tél. prof. / Mobile
<hr/>	

Par l'envoi de mon inscription, **je confirme avoir lu et accepté les conditions de participation** figurant au dos de ce bulletin.

Date Signature

* ces éléments figureront sur la liste des participants insérée dans la documentation.

** sera utilisé pour l'envoi d'annonces et d'informations par le CEDIDAC

Bulletin à découper et retourner, dûment complété, au CEDIDAC, Université de Lausanne, Bâtiment Internef, CH-1015 LAUSANNE ou inscription sur notre site www.cedidac.ch.